



POUR UN ACCÈS UNIVERSEL DES BIENS ET SERVICES DE BASE



EAU GRATUITE

Rendre gratuit les premiers 10 m³ d'eau par personne.



TARIFICATION PROGRESSIVE

Le prix de l'eau augmentera en fonction de la consommation par personne.

RECONNAÎTRE DANS LA CONSTITUTION L'EAU EN TANT QUE RICHESSE NATIONALE NON PRIVATISABLE



NAPPES PHRÉATIQUES

Mettre en œuvre une commission spéciale chargée de faire le point sur la pollution des nappes phréatiques.



CANALISATIONS

Investir massivement dans la rénovation des canalisations d'eau.

COMPTE EN BANQUE GRATUIT

Assurer un service de base de compte bancaire gratuit pour tout le monde.



ÉPARGNE CITOYENNE

Créer une caisse d'épargne publique proche des citoyens.



POUR UNE SÉCURITÉ AXÉE SUR LA PRÉVENTION

PEINES ALTERNATIVES

Pour les justiciables *non-récidivistes*, appliquer systématiquement des peines alternatives.

RECENTRER LES QUARTIERS

Recentrer les quartiers dans une optique d'autogestion, de concertation et d'échange avec toutes les parties concernées.

POLITIQUES DE SÉCURITÉ

Uniformiser devant la loi les différentes politiques locales de sécurité et de prévention.



GROUPES DE PAROLE

Mettre en place des groupes de paroles pour tout traumatisme lié à une violence.

AIDE AUX VICTIMES

Intégrer l'aide aux victimes dans l'aide sociale aux justiciables.



**POUR UNE REFORME DE L'ENSEIGNEMENT EN
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES**

PUBLICITÉ

Interdire l'intrusion
publicitaire dans les écoles.

TRONC COMMUN

Tronc commun unique et polytechnique de 5 à 15
ans, afin d'en finir avec les inégalités scolaires.

FORMATION DES ENSEIGNANTS

Formation en 5 ans pour tous les futurs
enseignants, avec spécialisation selon le niveau
d'enseignement souhaité.

VIE DÉMOCRATIQUE

Favoriser la vie démocratique
dans les écoles avec les élèves.

**1
UNIQUE
RÉSEAU
D'ENSEIGNEMENT
PUBLIC**

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Plus de budget alloué à l'enseignement professionnel des
métiers qui allient emploi et environnement : construction,
agriculture, énergie,...



POUR UN REFINANCEMENT DE LA RECHERCHE



Favoriser la recherche sur les énergies renouvelables.

Augmenter les budgets fédéraux et wallons pour la recherche publique.

Instaurer une **conférence citoyenne** qui évaluerait les projets de recherche environnementaux et définirait les objectifs pour 3 ans.

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL SCIENTIFIQUE ET ACADÉMIQUE

Augmenter le nombre du personnel.

Après 2 CDD, passer directement à un CDI.

Créer de nouveaux postes CDI de 1^{er} assistant et de chargés de cours.

Instaurer des périodes régulières sans charge d'enseignement pour laisser le temps au chercheur d'assurer une publication de qualité des résultats de sa recherche.



POUR UNE MOBILITÉ ADAPTÉE AUX ENJEUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX DU 21^È SIÈCLE



Investir **2 milliards d'euros** dans un réseau propre de transport en commun.

Développer le **co-voiturage** grâce à une fiscalité encourageante

Nationaliser à 100% l'ensemble des transports publics.

Construire une **seconde ligne de tram** à Liège.

Créer des **lignes de bus** à haut niveau de service pour les lignes saturées

Grand plan wallon de construction de **pistes cyclables** sécurisées et prioritaires.

Désengorger les villes en développant un réseau de **transports collectifs** intramuros.

Créer des **trains légers type mini-RER** entre les villes et communes avec beaucoup de travailleurs.

Construire des **parkings relais gratuits** et desservis en transports en commun à bordure des grandes villes.



POUR UNE NOUVELLE POLITIQUE FISCALE

Globaliser les revenus : supprimer le précompte libératoire lié aux revenus mobiliers, et intégrer les revenus immobiliers non-taxés dans le revenu global.

+ 7
MILLIARDS
€

Revenir à une progressivité de l'impôt sur les personnes physiques : retour à 8 tranches d'imposition qui toucherait 1,66% des Belges les plus riches.

+ 615
MILLIONS
€

Instaurer une contribution exceptionnelle de crise : taxe de 1% sur le patrimoine mobilier.

+ 9,75
MILLIARDS
€

OU

Instaurer un impôt sur la fortune de 1% sur les fortunes de plus d'1 million d'euros.

+ 6
MILLIARDS
€

Instaurer une imposition sur les plus-values à long terme sur les revenus du capital à hauteur de 25% (au lieu de 10%).

Lutter implacablement contre **la fraude fiscale** (20% du PIB belge): levée complète du secret bancaire, instaurer un cadastre des fortunes, augmenter le nombre d'agents de l'administration fiscale.

Réaliser un audit citoyen de la dette de la Région Wallonne pour évaluer la légitimité de cette dette.

Introduire un **revenu maximum autorisé** (RMA) égal à 12 fois le revenu minimum légal.



POUR UNE RÉFORME INSTITUTIONNELLE QUI RENFORCERAIT LA RÉGION WALLONNE

État fédéral garant de l'égalité en droit de tous les citoyens belges.

Régions dotées de moyens et de compétences permettant d'assurer leur développement et le bien-être de leurs habitants.

Villes et communes refinancées.

S
I
M
P
L
I
F
I
E
R
les
institutions
belges

Redistribuer les compétences des provinces aux villes, communes et Régions.

Droit de contrôle de tous les organes de décision en matière économique, sociale et environnementale.

Créer des **régies ensemblières** : groupes de travail qui réunissent les acteurs publics, privés et associatifs, et qui travaillent de manière transversale aux ministères pour la planification écologique, la réindustrialisation et la relocalisation de l'emploi. Dans un premier temps : régie ensemblière pour l'énergie et le logement.



POUR UNE POLITIQUE PLUS DÉMOCRATIQUE



Publier systématiquement et régulièrement des rapports synthétiques du travail de chaque parlementaire.



Utiliser des outils numériques pour publier les documents administratifs.

Limitier le nombre de mandats politiques pouvant être exercés par un.e élu.e.



Interdiction du cumul de mandats

Créer une

**D
É
L
I
B
É
R
A
T
I
V
E

A
S
S
E
M
B
L
É
E**



Citoyens tirés au sort avec parité de genre et reflétant l'âge et les niveaux d'éducation de la population.

Élus pendant un an.

Salaire.

Réalisent des enquêtes publiques par rapport à des projets de décret et d'arrêté pour laisser les citoyens donner leur point de vue.

Instituer des conseils de quartiers élus.



POUR UNE TRANSFORMATION PROFONDE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



TRANSPORT FLUVIAL

Développer le transport fluvial pour diminuer le transport aérien.

OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE

Créer un label « durabilité » à l'échelle wallonne.

FERROUTAGE

Organiser le ferroutage pour les véhicules en transit : mettre les camions qui ne font que passer en Wallonie sur des trains pour qu'ils ne produisent plus de CO₂.



ALIBABA

Annuler le projet Alibaba à l'aéroport de Liège, qui prévoit 300 camions de plus sur nos autoroutes.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Interdiction totale de la publicité commerciale dans l'espace public. La transition écologique ne doit pas être combattue par l'incitation omniprésente à la surconsommation.



Production locale des matériaux nécessaires pour les énergies renouvelables.

Développer une filière wallonne du recyclage et de la transformation des produits naturels.



POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

Favoriser la reprise d'une entreprise par les travailleurs, en cas de faillite par exemple.

Lutter contre l'analphabétisme dans le monde du travail.

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR

Créer des EBE pour employer toutes les personnes sans emploi et servir à la collectivité.

ENTREPRISES À BUT D'EMPLOI (EBE)

Entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire, CDI financés par les allocations chômage et par l'activité professionnelle. Le but est de créer des emplois répondant aux besoins de la population, sans but lucratif.

Imposer aux employeurs de libérer des heures de travail pour la formation continue de leurs employé.e.s.

Augmenter le budget consacré aux centres de compétences pour augmenter le nombre de places disponibles, d'heures de formation et de raccourcir les délais d'attente pour de nombreuses formations.

Créer des centres de formation aux professions écologiquement souhaitables (agriculture biologique, énergies renouvelables...)



POUR UNE AIDE PARTICULIÈRE AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉS

CRÈCHES

Créer un grand nombre de places en crèches subventionnées (avec égalité femme-homme) : 40 places pour 100 enfants de 0 à 2,5 ans dans toutes les provinces

Engager minimum 3000 puériculteur/trices diplômé.e.s.



CANTOU

CENTRE D'ANIMATION NATUREL TIRÉ D'OCCUPATIONS UTILES

Établir le besoin de cantous dans les homes pour que les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer soient prises en charge de manière optimale.

ABROGER

le moratoire de 1997 interdisant l'ouverture de places d'accueil subventionnées supplémentaires pour jeunes adultes en situation de handicap.

l'obligation de réserver à l'avance un voyage en train pour les personnes handicapées.

MAISONS DE RETRAITE

Créer 5000 places d'accueil dans les maisons de retraite publiques, avec prix inférieurs à la retraite.

Créer des emplois publics de proximités dans l'aide aux personnes âgées.



Créer des garderies pour adolescents handicapés



POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RECYCLAGE

Développer une filière wallonne du recyclage et de la transformation des produits naturels.

MATIÈRES POLLUANTES

Se défaire progressivement de notre dépendance au pétrole (indépendance énergétique) et au plastique (pollution à grande échelle).

PESTICIDES

Interdire l'utilisation de pesticides chimiques.

ÉNERGIES 100% RENOUVELABLES

*Éoliennes, photovoltaïques,
énergie thermique,
hydraulique, cogénération,
biomasse, géothermie
profonde*

ÉDUCATION

Soutenir et encourager l'éducation relative à l'environnement

URBANISME

Restreindre les zones urbanisables pour préserver les habitats en y interdisant l'usage des biocides.

PRODUCTEURS

Favoriser les rapports directs entre producteurs et consommateurs.

La transition écologique doit être prise en main par

LES POUVOIRS PUBLICS

car il s'agit d'un travail sur du long terme (investissement, institutions,...).



POUR UN REDÉPLOIEMENT DU SECTEUR AGRICOLE



Créer des coopératives agricoles.

Favoriser les circuits courts et la relocalisation des productions et transformations.

Favoriser l'accès à la terre pour les jeunes agriculteurs.

Favoriser l'autonomie des agriculteurs sur leur exploitation.

Considérer l'alimentation comme un droit humain universel : principe de souveraineté alimentaire.

Encourager les semences paysannes.

Garantir l'absence d'OGM dans la production alimentaire.

Encourager la production et la consommation de produits locaux, de saison.

Assurer la transparence tout au long de la filière alimentaire (lieu, date de production et ce qu'elle contient).





**POUR UN PASSAGE PROGRESSIF AU 100%
D'ÉNERGIES RENOUVELABLES**



ISOLATION

Auditer l'ensemble du bâti existant pour estimer la réduction de la consommation énergétique..

Favoriser l'accès à l'isolation.

Utiliser des matériaux isolants naturels et produits localement, durables et renouvelables.

PRODUCTION D'ÉNERGIE

En finir avec l'énergie nucléaire, qui est trop dangereuse.

Favoriser l'autoproduction d'énergie renouvelable (tiers investisseur pour les ménages à faibles revenus).

Créer un réseau entièrement bidirectionnel (qui renvoie la surproduction énergétique sur le réseau).

FINANCES

Établir des sanctions financières pour les logements laissés volontairement inoccupés.

Nationaliser les productions d'énergie.

Favoriser la recherche pour trouver un maximum de manière de produire de l'énergie renouvelable.

Revoir la politique de primes attribuées aux propriétaires de panneaux photovoltaïques (inégalités).



POUR LE RESPECT DU DROIT À UN LOGEMENT DE QUALITÉ POUR CHACUN

LOGEMENTS SOCIAUX

Construire 6000 nouveaux logements sociaux publics par an.

Logements sociaux, biens à faible prêts hypothécaire, crèches, maisons de retraite, espaces de services collectifs.

Doubler le nombre de logements de transit, d'urgence et d'insertion.

Accélérer la rénovation des logements sociaux anciens.

Architecture conçue pour être à basse ou zéro énergie, avec quotas carbone pour les matériaux.

Garantir un **accompagnement social individuel** systématique des locataires.

Augmenter le nombre d'**assistants sociaux** engagés par les sociétés de logement social.

Organiser un fonds universel de garantie locative pour aider les locataires aux faibles revenus à payer leur garantie locative.

Réduction des droits d'enregistrement à 10%

Intensifier l'usage du droit de préemption pour les communes.

Améliorer la taxe sur les immeubles privés inoccupés.

Accès à l'emprunt hypothécaire social pour les maisons sous 150 000 euros

Instaurer des sanctions administratives pour inciter les propriétaires à ne plus louer les logements non-conformes.